

Procès-verbal de la 157^e assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada



Toronto (Ontario), le 9 avril 2026

La 157^e assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada (RBC ou banque) se tient en personne et par webdiffusion en direct depuis le Toronto Congress Centre, North Building, au 1020 Martin Grove Road, à Toronto, en Ontario, le jeudi 9 avril 2026 à 9 h 30 (heure avancée de l'Est).

La présidente de l'assemblée procède à la reconnaissance des territoires traditionnels en ouverture d'assemblée.

Nomination de la présidente de l'assemblée et de la secrétaire de l'assemblée

Conformément aux règlements de la banque et ainsi que les administrateurs les ont désignées, Jacynthe Côté, présidente du conseil, agit à titre de présidente de l'assemblée et Jessica Clinton, première vice-présidente, conseillère générale déléguée et secrétaire générale, agit en qualité de secrétaire de l'assemblée.

Quorum, nomination des scrutateurs et procédure

Comme il y a quorum, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée dûment convoquée.

La présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte et, comme l'autorisent les règlements, elle nomme Pina Pacifico et Joseph Chirico, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, pour qu'ils agissent à titre de scrutateurs.

La secrétaire rappelle aux participants de prendre connaissance de la mise en garde au sujet des déclarations prospectives et passe en revue la procédure pour poser des questions pendant l'assemblée conformément aux règles de conduite de l'assemblée.

La présidente de l'assemblée fait le survol de l'ordre du jour de l'assemblée indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations 2026.

Ordre du jour

Rapport de l'auditeur, états financiers annuels et circulaire de sollicitation de procurations

La présidente de l'assemblée présente Lona Mathis, Ryan Leopold et Alaina Tennison de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur de la banque pour l'exercice 2025. Elle souligne que les actionnaires ont reçu le rapport de l'auditeur et les états financiers.

La présidente de l'assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés à poser des questions ou à exprimer des commentaires.

Comme il n'y a pas de question, la présidente de l'assemblée indique que les actionnaires ont reçu l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de sollicitation de procurations.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport annuel 2025, qui comprend le rapport de gestion, ainsi qu'un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire de sollicitation de procurations dans les dossiers de la banque.)

La secrétaire passe en revue la procédure relative au vote et rappelle aux personnes présentes que seuls les détenteurs d'actions ordinaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés ont le droit de voter sur les questions soumises à l'assemblée. La secrétaire souligne que, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations, pour être approuvée, chaque question doit recueillir la majorité simple des voix exprimées.

Élection des administrateurs et administratrices

La présidente de l'assemblée passe à l'élection des administrateurs, indiquant que le nombre d'administrateurs et d'administratrices devant être élus a été fixé à 13 par le conseil et que tous les candidats et candidates sont actuellement administrateurs et administratrices de RBC.

La secrétaire propose la candidature des personnes indiquées dans la circulaire de sollicitation de procurations 2026 à des fins

d'élection comme administrateurs ou administratrices de la banque pour qu'elles exercent leur mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à ce que les personnes qui leur succèdent soient élues ou nommées : Mirko Bibic, Andrew Chisholm, Jacynthe Côté, Toos Daruvala, Cynthia Devine, Roberta Jamieson, David McKay, Amanda Norton, Barry Perry, Maryann Turcke, Thierry Vandal, Frank Vettese et Jeffery Yabuki.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de question, la présidente de l'assemblée déclare que les mises en candidature sont closes et met la motion aux voix.

Nomination de l'auditeur

La secrétaire présente une motion visant la nomination de l'auditeur pour l'exercice 2026 :

IL EST RÉSOLU que le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. soit nommé auditeur de la banque et qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de question, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction

La présidente de l'assemblée présente le vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations.

La secrétaire présente une motion visant l'approbation de la résolution consultative :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 10 février 2026.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de question, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Propositions d'actionnaires

La présidente de l'assemblée présente les onze propositions soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), qui figurent à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Willie Gagnon présente les onze propositions d'actionnaires, qui portent respectivement sur : 1) le renforcement de la participation des actionnaires aux assemblées générales annuelles, 2) l'inclusion des jeunes au sein des instances de la banque, 3) une politique de rémunération responsable, alignée sur la performance, 4) la diversification stratégique des compétences au conseil d'administration, 5) la reconnaissance formelle du rôle systémique du conseil d'administration, 6) la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les portefeuilles de prêts et d'investissements, 7) l'encadrement de l'intelligence artificielle pour préserver l'aspect humaine, 8) la divulgation publique d'information non confidentielle, déclaration pays par pays, ratios de rémunération et paradis fiscaux, 9) le vote consultatif sur les politiques environnementales, 10) l'économie circulaire et 11) les assemblées annuelles des actionnaires en personne.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser des questions ou à exprimer des commentaires. Elle répond à des questions concernant les propositions relatives à la reconnaissance formelle du rôle systémique du conseil d'administration et au vote consultatif sur les politiques environnementales. La présidente de l'assemblée met les propositions d'actionnaires aux voix.

La présidente de l'assemblée annonce que le scrutin est clos et demande aux scrutateurs de compiler les votes.

Résultats du vote

La secrétaire annonce les résultats préliminaires du vote en fonction du rapport des scrutateurs et indique que les résultats définitifs du vote seront affichés sur le site Web de la banque et sur sedarplus.ca.

La secrétaire indique que les 13 candidats et candidates aux postes d'administrateur et

d'administratrice nommés dans la circulaire de sollicitation de procurations ont été élus, que le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a été nommé à titre d'auditeur de la banque, que l'approche en matière de rémunération de la haute direction a été approuvée lors du vote consultatif et que les onze propositions d'actionnaires ont été rejetées.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport des scrutateurs dans les dossiers de la banque.)

Clôture de la partie officielle de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare la partie officielle de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires levée.

À la suite de la clôture de l'assemblée, Dave McKay, président et chef de la direction, fait part à l'assemblée de quelques commentaires concernant la banque et ses activités, et une période de questions s'ensuit.

(signé) Jacynthe Côté
Présidente de l'assemblée

(signé) Jessica Clinton
Secrétaire